

**Réponse de M. Gérard Antoine à M. Pierre Messmer  
lors de sa remise des insignes  
de Commandeur de la Légion d'Honneur  
le 1<sup>er</sup> mars 2004**

Les Latins disaient : Honor, Onus — tout honneur est une charge. A l'allitération, je préférerais une rime : **Honneur. Bonheur !**

Oui, laissez-moi l'avouer ingénument : l'honneur que voici m'est un bonheur à plus d'un égard.

Le père Bockel, aumônier de la Brigade Alsace-Lorraine, dit un jour à Malraux : « j'ai une longue expérience de la confession. Croyez- moi : il n'y a pas de grandes personnes. Cela doit être vrai : ainsi à l'époque où nous fréquentions l'école primaire, nous étions heureux et fiers de porter devant nos parents et grands-parents la « Croix d'honneur ». L'âge venu, nous ne le sommes pas moins de la porter devant nos enfants et petits-enfants — devant même notre compagne, tout en lui glissant à l'oreille qu'elle lui revient autant qu'à nous !

Autre bonheur dans mon cas, difficile à cacher: celui de recevoir cette Croix de votre main, Monsieur le Chancelier. Ne faisons pas de phrases et contentons-nous d'un mot : aux yeux de tous ici vous incarnez l'honneur de la France.

Ferai-je place à une troisième source de bonheur, mêlée celle-ci d'émotion ? — La croix que vous venez de me remettre n'est pas la mienne. J'ai souhaité — et vous avez bien voulu accepter — que ce soit celle que reçut mon Père au lendemain de la Libération. Il l'avait gagnée sur les chemins de la Résistance, infiniment plus périlleux et glorieux que les travées des Archives et des Bibliothèques, voire les couloirs ministériels.

Mais revenons au présent, et qu'il me soit permis de dire enfin le bonheur que j'éprouve à voir devant moi une aussi nombreuse cohorte d'amis. A chacune et chacun, de tout mon cœur, merci !

Accepterez-vous qu'après cela, je joue — un bref instant — au grammairien scrupuleux ? Mallarmé enseignait que, devant tout objet extérieur il fallait se poser la question :

*Qu'est-ce que ça veut dire ?*

Interrogeons-nous donc cette Croix, que veut-elle dire ?

L'auteur de *L'ingénu*, qui l'était si peu lui-même, ne voulait voir dans tout signe honorifique de cette sorte que ce qu'il nommait un « colifichet ». Cela, pour un peu, nous reconduirait vers un alexandrin de Mallarmé :

*« Aboli bibelot d'inanité sonore »*

Par le fait, la décoration que j'arbore ne va-t-elle point, grâce à l'éclat de son émail et du ruban qui la retient, briller comme un bibelot — aboli par le poète, mais anobli et du plus bel effet sur le candide plastron de l'uniforme académique ? Va donc pour le colifichet !

Efforçons-nous, cependant, de découvrir, par-delà l'objet lui-même, les symboles qu'il suggère. L'un des auditeurs les plus attentifs aux leçons de Mallarmé (sans doute ai-je tort de l'évoquer trop volontiers), Paul Claudel, le jour où il gravira le degré suprême de notre premier Ordre national s'exprimera ainsi :

« ... cette récompense écarlate dont la République veut bien aujourd'hui m'honorer, je ne la considère pas autrement que la médaille des vieux serviteurs ».

Pareille interprétation me sied à merveille. Que suis-je en effet, sinon un vieux — et même très vieux serviteur de l'Etat, avant tout de l'Education nationale, puis de la Jeunesse et des Sports ? — Disons-le entre nous : c'est d'abord sur cette tenace, laborieuse, parfois fructueuse assiduité que vous avez voulu, Monsieur le Chancelier, Monsieur le Secrétaire perpétuel, attirer l'attention des pouvoirs publics. Certes ma rosette, loin de n'avoir vécu, comme celle de Malherbe, que l'espace d'un matin, surmonta les épreuves du temps durant trente cinq années. Vous avez cru toutefois discerner sur elle les approches de la flétrissure. Avec une insistance dont je demeure confus, vous avez su émouvoir de hautes et bienveillantes instances, à l'enoncé de mes longs et non trop déloyaux services.

Rassurez-vous: je n'en soufflerai mot : vous ne les avez, Monsieur le Chancelier, que trop généreusement rappelés. Tout juste oserai-je revenir sur l'un d'eux pour souligner et sa nature originale, et le fait qu'il ne m'appartient que dans une mesure très relative. C'est vrai, j'ai entrepris de mettre à jour, de prolonger et de conduire jusqu'au seuil du XXI<sup>e</sup> siècle la monumentale *Histoire de la langue française* conçue et largement réalisée par Ferdinand Brunot. Mais ce fut avec le concours d'une équipe au travail et aux talents de laquelle je voudrais rendre hommage. Plusieurs de ses membres sont ici, auprès de René Rémond — lequel a bien voulu brosser, pour chacun des deux derniers tomes, une vaste fresque historique liminaire.

L'ajouterai-je ? — Les bonnes grâces du destin s'en sont mêlées : Ferdinand Brunot était lorrain, plus précisément vosgien, né à Saint-Dié. Votre serviteur qui eut la chance et l'honneur d'être le post-successeur de Brunot dans la chaire d'histoire de la langue à la Sorbonne, est, à son tour, lorrain, vosgien, enfant de l'arrondissement de Saint-Dié, dont naguère le député se nomma Jules Ferry ! Mais ce n'est pas tout : si les trois derniers tomes du grand ouvrage susdit ont pu, matériellement, voir le jour, c'est au départ grâce à la volonté d'un troisième vosgien, peu éloigné de

la Déodatie, malheureusement éloigné de nous ce soir, Hubert Curien, lucide, efficace ministre de la Recherche de la Technologie. Ne voilà-t-il pas assez bellement illustrée la continuité d'une célèbre ligne bleue emblème d'espoir et de fidélité.

Mais ce serait commettre une faute peu pardonnable que de perdre moi-même le fil et la continuité de ce propos au moment de le clore ! Reprenons donc la trame de notre symbolique. Colifichet pour Voltaire, récompense au gré de juges amicaux, que peut signifier en outre cette cravate si franchement visible, pour ne pas dire ostensible ? — Elle prend également, il faut le reconnaître, figure de licol sinon de joug et donne à qui la porte l'allure du *Bos suetus aratro*, cher à Virgile. En d'autres termes, elle est une incitation à ne point relâcher l'effort et à continuer de creuser le sillon jusqu'à son extrémité !

Mais puisque j'en suis à l'image du licol, comment ne pas l'envisager, pour finir, sous un aspect plus contraignant encore, utile à présenter à l'impénitent bavard que je suis ?

Une cravate ne va pas sans un nœud propre à comprimer s'il le faut, sans pour autant les briser, des cordes vocales trop longuement vibrantes. Voilà qui m'avertit de regagner le silence. L'heure me le commande tout autant que le souvenir d'un avertissement à deux voix. L'une est de l'abbé Prévost, dans *Manon Lescaut* :

« *Les expressions ne rendent jamais qu'à demi les sentiments du cœur.* »

et l'autre (pardonnez-moi !) est de Claudel :

« *Je me tais, car mes sentiments sont tels que je craindrais trop de leur faire tort en essayant de les exprimer.* ».